

Pôle système d'information et ressources humaines  
Direction pilotage et ressources  
Rapporteur : Agnès TAVARD

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N°DEL2022\_333**  
**SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**14 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Au vu des départs en retraite, des départs en disponibilité, des mobilités internes, des mutations, des démissions, des changements de quotité de travail, des promotions internes, des créations de postes et des fermetures de postes, il est proposé de modifier le tableau des emplois (annexe 1).

Les modifications présentées, dans le cadre de la présente délibération, sont les suivantes :

La création des postes relevant des cadres d'emplois :

- . des médecins territoriaux afin de modifier la quotité de temps de travail du poste de Médecin 1 Centre de Santé et de recruter un médecin 6 Centre de santé,
- . des infirmiers en soins généraux territoriaux afin de modifier la quotité de temps de travail suite au départ en retraite d'un agent occupant le poste d'adjoint à la Directrice accueil familial / infirmière puéricultrice,
- . des techniciens territoriaux ou des adjoints techniques afin de recruter un Chef d'équipe entretien locaux Ouest Secteur 2,
- . des agents sociaux territoriaux afin de recruter un agent petite enfance D. Cordonnier 1,
- . des rédacteurs territoriaux afin de recruter un chargé de communication événementielle 2 suite à la disponibilité pour convenances personnelles d'un agent,
- . des ingénieurs territoriaux afin de recruter un directeur nature paysage et propreté 2,
- . des techniciens territoriaux ou des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un chef d'équipe signalisation verticale et horizontale,
- . des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un chef d'équipe Centre 2 SML,
- . des attachés territoriaux ou des rédacteurs territoriaux afin de recruter un chef de service comptabilité budget,
- . des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un Menuisier 6 centre de travaux,
- . des adjoints du patrimoine territoriaux afin de recruter un agent de bibliothèque Epn B. Vian,
- . des techniciens afin de nommer suite à réussite à concours un agent sur le poste de Régisseur lumière 1,
- . des ingénieurs territoriaux afin de recruter un administrateur système serveurs et messagerie,
- . des ingénieurs territoriaux afin de recruter un gestionnaire projets et applications 1,
- . afin de pouvoir nommer lors du plan de promotion interne :
  - des attachés territoriaux,
  - des rédacteurs,
  - des techniciens,
  - des animateurs,
  - des assistants de conservation du patrimoine,
  - des agents de maîtrise.

Les postes des cadres d'emploi qui ne seront pas utilisés, à l'issue des recrutements, seront supprimés lors d'un prochain Conseil Municipal, après avis du comité technique paritaire.

Au total, la création de 2 postes sur 2 cadres d'emplois et l'ouverture de 34 postes sur 22 nouveaux cadres d'emplois. Les anciens cadres d'emplois correspondant à ces postes seront supprimés dès que le recrutement sera opéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code Général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 à L313-4, L332-8 à L332-12, L333-1 à L333-12 et L333-14,  
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,  
Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié,

Article 1er : le tableau des emplois est modifié de la façon suivante (annexe 1) :

### **Création de postes :**

#### . Pôle Cohésion sociale

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des médecins territoriaux à temps non complet (17h30/35h) et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des médecins territoriaux,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des médecins territoriaux à temps non complet (17h30/35h),
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux territoriaux à temps non complet (28h/35h) et 1 prévision de fermeture de poste à temps non complet (26,25h/35h) dans le cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou des adjoints techniques territoriaux à temps complet et 2 prévisions de fermetures de postes à temps complet dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise et des techniciens territoriaux,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

#### . Direction Générale des Services

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

#### . Pôle Patrimoine et Cadre de Vie

- 1 poste créé dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux à temps complet,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou des adjoints techniques territoriaux à temps complet et 2 prévisions de fermetures de postes à temps complet dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise et des techniciens territoriaux,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux ou rédacteurs territoriaux à temps complet et 2 prévisions de fermetures de postes à temps complet dans le cadre d'emplois des techniciens et des attachés territoriaux,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.

#### . Pôle Culture

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints du patrimoine territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

#### . Pôle Système d'Information et Ressources Humaines

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des techniciens,
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

#### Promotions internes

- 2 postes dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- 2 postes dans le cadre d'emplois des rédacteurs,
- 3 postes dans le cadre d'emplois des techniciens,
- 2 postes dans le cadre d'emplois des animateurs,
- 2 postes dans le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine,
- 10 postes dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise.

Article 2 : À défaut de pourvoir les emplois créés à l'article 1er par un fonctionnaire, en cas de recrutement infructueux, les postes pourront être pourvus par des contractuels sur le fondement de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du cadre d'emplois de recrutement et le régime indemnitaire correspondant. Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants.

Article 3 : La collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article L332-23 du Code général de la fonction publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence au premier grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants.

Cette présente délibération prendra effet au 1er janvier 2023.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : <b>18 h 07</b>		Nombre de votants : <b>52</b>	
<u>Pour</u> : <b>43</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>	<u>Abstentions</u> : <b>9</b> Guy BROQUAIRE Bruno FRANÇOISE Karine HÉBERT Sophie HÉRY David MARGUERITTE Eddy SAGET Sandrine TARIN Sonia KRIMI Jean-Michel MAGHE	<u>NPPV</u> : <b>0</b>

Le Maire,  
**Benoit ARRIVÉ**

Le Secrétaire de Séance,  
**Agnès TAVARD**

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 14 décembre 2022**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 43

Date de la convocation et de son affichage : 2 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Deux, le quatorze décembre** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 2 décembre 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne (mandataire FAGNEN Sébastien jusqu'à son arrivée 17h46) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard (mandataire ROUELLÉ Maurice jusqu'à son arrivée 18h47) - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h41) - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (départ : sortie : 18h20 - entrée : 18h21) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (départ 18h29 mandataire TARIN Sandrine à partir de 19h18) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine (mandataire MARGUERITTE David jusqu'à 18h29 puis mandataire HÉBERT Karine jusqu'à son arrivée 19h18) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

AMIOT Florence a donné procuration à VARENNE Valérie  
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
HAMEL Estelle a donné procuration à VASSAL Emmanuel  
HÉRY Sophie a donné procuration à SAGET Eddy  
HUREL Karine a donné procuration à PLAINEAU Nadège  
KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel  
LEFRANC Bertrand a donné procuration à HÉBERT Dominique  
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand  
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

### **ABSENTS**

Frédéric LEQUILBEC  
Camille MARGUERITTE  
Anna PIC

Mme TAVARD Agnès conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

## Suivi des emplois

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 01/12/2022	DELIBERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 décembre 2022			PREVISIONS DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
		SUPPRESSION S APRES AVIS DU CTP	CREATIONS	EMPLOIS AU 01/01/2023		
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS DE DIRECTION</b>						
Directeur général des services	1			1		1
Directeur général adjoint	7			7		7
Directeur général des services techniques	0			0		0
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>						
Administrateur	1			1		1
Attaché	95		3	98	1	97
Rédacteur	148		4	152		152
Adjoint administratif	355			355	1	354
<b>Total</b>	<b>599</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>606</b>	<b>2</b>	<b>604</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
Ingénieur en chef	3			3		3
Ingénieur	60		3	63		63
Technicien	116		6	122	5	117
Agent de maîtrise	114		10	124	4	120
Adjoint technique	876		4	880	3	877
<b>Total</b>	<b>1169</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>1192</b>	<b>12</b>	<b>1180</b>
<b>FILIERE ANIMATION</b>						
Animateur	57		2	59		59
Adjoint d'animation	48			48		48
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>107</b>	<b>0</b>	<b>107</b>
<b>FILIERE CULTURELLE</b>						
Conservateur de bibliothèque	2			2		2
Conservateur du patrimoine	2			2		2
Attaché de conservation du patrimoine	6			6		6
Bibliothécaire	6			6		6
Assistant de conservation	17		2	19		19
Adjoint du patrimoine	25		1	26		26
Assistant d'enseignement artistique	27			27		27
Professeur	10			10		10
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>98</b>	<b>0</b>	<b>98</b>
<b>FILIERE SOCIALE</b>						
Psychologue	2			2		2
Conseiller socio-éducatif	1			1		1
Assistant socio-éducatif	13			13		13
Educateur de jeunes enfants	18			18		18
Moniteur éducateur et interv. Familial	3			3		3
Agent social	19		1	20		20
Agent spécialisé des écoles maternelles	75			75		75
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>132</b>	<b>0</b>	<b>132</b>
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>						
Médecin	7		2	9	1	8
Sage-femme	1			1		1
Cadre de santé	2			2		2
Puéricultrice	10			10	1	9

## Suivi des emplois

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 01/12/2022	DELIBERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 décembre 2022			PREVISIONS DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
		SUPPRESSION S APRES AVIS DU CTP	CREATIONS	EMPLOIS AU 01/01/2023		
Infirmier en soins généraux	5		1	6		6
Infirmier territorial	4			4		4
Technicien paramédical	1			1		1
Auxiliaire de soins	1			1		1
Auxiliaire de puériculture	71			71		71
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>105</b>	<b>2</b>	<b>103</b>
<b>FILIERE POLICE</b>						
Chef de service de police municipale	0			0		0
Agents de police municipale	22			22		22
Garde-champêtre	1			1		1
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>23</b>
<b>FILIERE SPORTIVE</b>						
Conseiller des APS	0			0		0
Educateur des APS	41			41		41
Opérateur des APS	2			2		2
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>43</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>						
	<b>2275</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>2314</b>	<b>16</b>	<b>2298</b>
<b>Autres emplois</b>						
Collaborateur de cabinet	3			3		3
Assistants maternelles	47			47		47
Apprentis	10			10		10
Emplois d'avenir	11			11		11
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	4			4		4
Agents recenseurs	18			18		18
Emplois saisonniers	240			240		240
Adultes-relais	3			3		3